

## Arrondissement → Vie locale

**ENVIRONNEMENT** ■ Une réunion publique est prévue demain vendredi, à 20 heures, pour présenter le projet

# Un composteur partagé à Vieille-Brioude

Un composteur collectif de quartier va bientôt être à la disposition des habitants de la place de l'Église, à Vieille-Brioude. Avant de le mettre en service, le Sictom et la mairie vont expliquer son fonctionnement.

Jean-Luc Chabaud

jean-luc.chabaud@centrefrance.com

Le 31 décembre 2023, les biodéchets n'auront plus leur place dans les poubelles. « Ce sera interdit, nous ne pourrons plus les collecter », assure Éric Raussat, en charge du développement du compostage sur le Sictom Issoire-Brioude.

### Place de l'Église

Pour préparer les usagers à ce virage, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) propose des composteurs collectifs. « Sur les 159 communes du Sictom, nous en avons mis en place une trentaine ; ce type de projets, c'est surtout dans les centres bourgs », complète Mickaël Lebras, chargé de la communication et de la prévention des déchets. Et Éric Raussat d'ajouter, prenant



**BIODÉCHETS.** Éric Taussat, Mickaël Lebras et Christophe Kergosien devant le composteur collectif installé place de l'Église à Vieille-Brioude.

l'exemple d'un restaurant qui en possède deux : « Nous travaillons aussi bien avec le public que le privé. »

Après Brioude, Lamothe, Saint-Ipize, d'autres bourgs de la communauté de communes mais aussi d'autres lieux couverts par le Sictom, Vieille-Brioude se met à l'heure du composteur partagé de quartier. Il est installé place de l'Église, dans le box réservé aux poubelles. « Nous démarrons avec ce projet

sur la commune de façon à avoir un retour d'expérience », indique Éric Raussat. Et si le résultat répond aux attentes, « d'autres composteurs collectifs pourront se déployer en d'autres secteurs », précise Christelle Baylot, la maire.

« Dans les composteurs de quartier, nous interdisons la matière carnée car cela peut entraîner des nuisances », explique Éric Raussat. Tous les déchets d'origine végétale peuvent

Ce qu'il faut savoir, par exemple, c'est que le composteur digère les fruits et légumes, les sachets de thé, le marc de café avec filtre, les restes de repas, les coquilles d'œufs broyées, les épluchures... En revanche, son « estomac » ne supporte pas les couches, le pain, les lingettes, les arêtes de poissons, les os, le poisson, la viande...

### Référents

« Les personnes qui vont utiliser le composteur vont devoir se faire connaître, précise Éric Raussat. Nous allons demander à ce qu'il y ait des personnes référentes, qui vont servir de relais entre les utilisateurs, la mairie et nous. Du côté du Sictom, nous effectuerons un suivi hebdomadaire pour nous assurer du bon fonctionnement et nous serons en mesure de définir la traçabilité de toutes les opérations. » ■

➔ **Pratique.** Une réunion publique pour expliquer la démarche et le fonctionnement du composteur collectif partagé se tiendra ce vendredi 22 novembre, à 20 heures, à la salle polyvalente. Elle est ouverte à l'ensemble de la population.

### EN TROIS MOTS



#### École

Ce n'est pas une première à Vieille-Brioude. L'école possède déjà un composteur depuis un an.

#### Local

Les composteurs sont réalisés en bois du Massif Central. Le bois est découpé à Brassac-les-Mines. L'assemblage s'effectue au Sictom à Vieille-Brioude.

#### Objectif

D'ici le mois prochain, le Sictom devrait installer son 100<sup>e</sup> composteur de quartier. L'objectif est de 400 composteurs en 2024. À terme, le Sictom, à l'échelle de son territoire, voudrait qu'un maximum de bio déchets sortent des poubelles.